



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425
<http://eoliennes-ancenis.fr/> sas-eola@eoliennes-ancenis.fr

AG de la SAS EOLA du 11 avril 2015

Par Jean Martin Cheverau

Point sur le développement d'Eolandes :

Au départ, nous comptions déposer les documents du P C fin 2014, nous avons sous-estimé la charge de travail et des délais imprévus se sont ajoutés :

- le 2^{ème} rendez-vous avec le pôle éolien a été reporté au 6 novembre 2014
- Laetitia Szymansky, nouvelle recrue de Site à Watts, a repris le dossier de Jacques Linot

Nous espérons vous annoncer la bonne nouvelle lors de l'AG de l'association, mais d'autres retards se sont accumulés :

- difficultés d'accès à l'éolienne E5
- finalisation laborieuse des dossiers environnementaux (avi-faune et chiroptères)

Pour autant la durée globale de développement reste dans la norme (2 à 3 ans), rappelons que la SAS EOLA Développement n'a été créée qu'en novembre 2012. La compilation des documents devrait se faire d'ici la fin du mois si l'inertie des BE précités est évacuée.

Nous nous attellerons alors aux cotés plus concrets, machines, finances, gros œuvres et accès.

Nous repasserons également devant la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et la commission des sites.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions et ou présentation du projet aux groupes d'amis et relations qui souhaiteraient y participer.

N'ayant pas plus d'informations sur le projet d'Avessac, dont nous vous avons brièvement parlé le jour de l'AG, nous nous concentrons sur EOLandes.

Une cinquantaine de représentants d'associés étaient présents à l'AG de la SAS, le 11 avril



Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :

Jean-Martin Cheverau, Président, collège des fondateurs
Olivier Kriegk, Directeur général, collège des fondateurs
Jean Rabian, collège des fondateurs

Philippe Branchereau, collège des clubs

Laurent Dubost, collège des clubs

Mathieu Roeper, Loire-Atlantique développement SELA

Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis, Serge Galon, Eric Juncker, Paul Pelletier

Point financier au 1^{er} janvier 2015

Par Olivier Kriegk

De manière logique, nous comptabilisons une perte de plus de 12 000€ en 2014, il s'agit pour partie de l'amortissement du mât de mesure, pour partie des charges diverses (mais maîtrisées !) de la société. L'AG a décidé le 11 avril dernier de porter le prix de souscription de l'action à 20 € à partir du 1^{er} juillet prochain, au lieu de 15 € aujourd'hui : C'est la traduction de l'avancée du projet, de la baisse des risques et du dépôt du dossier de PC avant l'été. N'attendez pas le dernier moment pour créer de nouveaux clubs, ou pour souscrire de nouvelles parts à 15 € dans les clubs existants d'ici au 30 juin. L'objectif que nous nous fixons collectivement, c'est d'atteindre ou dépasser 1 M€ de capital souscrit, ce qui nous rendra d'autant plus crédibles pour aborder les premières discussions avec les fournisseurs (Siemens) et les banques.

Le plafond d'actions détenues par personne physique est porté à 2000 actions.

*Notre prochain objectif de souscription :
1 million d'Euros au 1^{er} juillet 2015*



Créer rapidement de nouveaux clubs

Par Philippe Branchereau

« En mai, fais ce qu'il te plait », alors n'hésitez pas, c'est le moment d'investir. Il vous reste quelques semaines pour créer de nouveaux clubs à partir d'un essaimage ou une création pure. Pour être opérationnels, ceux-ci devront être créés avant le 10 juin. Il est important de bien vérifier toutes les pièces qui doivent être jointes, spécialement les dates de validité des pièces d'identité et d'attestation de domicile. N'hésitez pas à nous faire appel pour vous aider.

Pour les clubs déjà créés, il est possible d'accueillir à tout moment de nouveaux membres, jusqu'à 20. La régularisation auprès de la banque pour le compte en indivision pourra se faire plus tard, notamment lors de l'AG du 1^{er} trimestre 2016.

Depuis septembre, c'est plus de 10 nouveaux clubs qui sont déjà créés. Parlez-en autour de vous, notre projet est encore méconnu et pourtant beaucoup sont prêts à le soutenir.

Une AG de club au Cellier avant l'assemblée annuelle de la SAS



Compétitivité de l'éolien terrestre

Par Laurent Dubost

Présent au titre d'une fédération sportive dans les réunions préparatoires à un 3^{ème} appel d'offre portant sur l'éolien Offshore, j'ai eu très récemment l'occasion d'entendre le SER (Syndicat des Énergies Renouvelables) préciser quelques hypothèses quant aux coûts d'achat nécessaire à l'équilibre financier de l'éolien off-shore :

Éolien Offshore posé première génération :

210 à 220 €/MWh avec un objectif à l'horizon 2030 sur la base de 15 000 MW installés : 110 à 120 €

Éolien flottant : 173 €/MWh mais avec une subvention d'investissement de 25 % (soit 1 Million d'Euros par MW installé !)

Rappelons que le tarif d'achat garanti actuel pour l'éolien terrestre est de 82 €/MWh sur une durée de 10 ans, alors que le dernier contrat relatif à deux réacteurs EPR en Grande-Bretagne s'est négocié autour de 110 à 120 €/MWh sur une durée de 35 ans.

Notre nouveau prospectus 6 pages à votre disposition
Les tâches de l'association, de la SAS EOLA et des CIERC



Loi de transition énergétique : Nos élus nationaux soufflent le froid et le chaud

Par Jean Rabian

Après le froid sénatorial les députés semblent revenir vers des températures plus clémentes.

Mais la messe n'est pas dite et nos représentants nationaux sont sous la pression des grands énergéticiens qui souhaitent que rien ne change pour pouvoir continuer leur business comme avant. Il n'est donc pas certain que les conditions réglementaires soient, demain, plus favorables aux énergies renouvelables, et il est urgent de déposer nos dossiers avant l'application de ces nouveaux décrets. Nous n'avons pourtant pas ménagé nos efforts pour informer les élus de nos propositions qui visent à faciliter et à encourager l'émergence de nouveaux projets citoyens.

L'agenda du 1^{er} semestre 2015 :

*Samedi 6 Juin : AG festive de l'association EOLA sous le chapiteau près du plan d'eau de Teillé
Il sera suivi du pot de l'amitié puis du Buffet (réservé aux adhérents et leur famille, sur inscription, participation de 3€ par personne)*